

Dossier d'inscription – Les ateliers sportifs de Printemps 2019 Du 23 au 26 avril 2019

Enfants âgés de 6 à 13 ans

Cadre réservé à la gestion de l'administration

Agent

Paiement par chèque

N° de chèque :

En numéraire

Identité de l'enfant

Nom : Prénom :
Année de naissance :

Informations familiales

Nom et Prénom de la mère, du père ou du responsable légal de l'enfant :

Adresse :

Code postal : _____ Ville :

Tél : _____ Mobile : _____ Professionnel : _____

(En majuscule) Courriel :@.....

Si les parents sont séparés, indiquer le nom du parent à contacter (cf. conditions de garde de l'enfant) :

Nom : Prénom :

Tél : _____ Mobile : _____ Professionnel : _____

Personnes à contacter en priorité en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Lien de parenté avec l'enfant :

Tél : _____ Mobile : _____ Professionnel : _____

Programmation

Mardi 23 Avril	Mercredi 24 Avril	Jeudi 25 Avril	Vendredi 26 Avril
Gymnase du Complexe G. Petitfrère de la Ferté Gaucher	Gymnase De Villeneuve sur Bellot	Gymnase De Villeneuve sur Bellot	Gymnase Rebais
Jeux Collectifs	Flag Rugby	Football	Accrobranche*
Ultimate	Acrosports	Judo/Jeux traditionnels	Athlétisme

* Pour l'horaire de départ en bus pour Château-Thierry, veuillez-vous rapprocher des éducateurs sportifs. Rendez-vous au Gymnase de Rebais.

Cf. **article 2** du règlement sportif pour toutes informations complémentaires.

Tarifs :

30€ par enfant la semaine (nombre de places étant limité à 24).

Informations sanitaires :

Joindre la photocopie du carnet de santé (vaccinations) OBLIGATOIREMENT.

Nom du médecin traitant :

Téléphone :

Allergies médicamenteuses : Non Oui, lesquelles :

.....

Allergies alimentaires : Non Oui, lesquelles :

.....

Allergies respiratoires : Non Oui, lesquelles :

.....

Autres allergies : Non Oui, lesquelles :

.....

Votre enfant suit-il un traitement médical ? Non Oui, lequel :

.....

Autres difficultés éventuelles de santé (retrait de lunettes en cas de sport, appareil dentaire...etc)

.....

.....

.....

Je soussigné(e) Mme/ Mr

Certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à transmettre toute modification de situation au service concerné.

Fait à, le

Signature :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) M. /Mme,

responsable légal de

(Cocher la mention correspondante).

Autorise seulement les personnes habilitées à récupérer mon enfant le soir.

N'autorise personnes à récupérer mon enfant le soir

Autorise mon enfant à rentrer seul (e) à l'issue des activités journalières.

N'autorise pas mon enfant à rentrer seul (e) à l'issue des activités journalières

Autoriser les prises de vues lors des animations sur lesquelles pourrait figurer mon enfant et l'utilisation des images par la Communauté de Communes pour sa communication.

N'autorise pas les prises de vues lors des animations sur lesquelles pourrait figurer mon enfant et l'utilisation des images par la Communauté de Communes pour sa communication.

- **Article 1**

Dans le cadre des ateliers sportifs, les enfants et préadolescents participeront à des activités physiques sportives, culturelles, artistique ou de loisirs. L'encadrement sera assuré par Corentin SZMOTOLOCHA, un éducateur sportif du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77 et des bénévoles de clubs locaux.

La CC2M se réserve le droit de modifier ses programmes d'activités si elle le juge nécessaire, ceci afin de préserver l'intégrité physique et morale des participants.

- **Article 2**

Les familles devront munir leurs enfants d'une tenue de sport adaptée, de vêtements de rechange, d'un pique-nique et d'une bouteille d'eau. Selon la période et les activités proposées, une casquette et de la crème solaire peut être nécessaire.

- **Article 3**

Les parents et/ou responsables doivent accompagner les enfants au lieu où se déroule l'activité et venir les récupérer à l'endroit indiqué sur le programme.

Ils doivent également signaler leur présence auprès de l'éducateur sportif lors de leur arrivée et les prévenir de tout changement pour la récupération de l'enfant.

Il est recommandé aux parents et/ou responsables **de respecter les horaires de début et de fin des animations** en raison du caractère collectif des activités.

- **Article 4**

Les éducateurs sportifs disposent d'une trousse de premiers secours. En revanche, aucun médicament ne sera administré aux enfants.

En cas de nécessité, le personnel encadrant contactera les représentants légaux, et selon la gravité, les secours. (Pompiers).

- **Article 5**

Documents à fournir : (Tout dossier incomplet n'est pas recevable).

- **Le dossier d'inscription dûment remplie**
- **La photocopie du carnet de santé (vaccinations, allergies) ***
- **L'autorisation parentale dûment remplie**
- **Une attestation d'assurance extra-scolaire***
- **Un certificat médical de moins de 1 an ***

*Si vous avez déjà fourni ces documents lors de nos précédentes activités organisées en 2018/2019, veuillez ne pas y tenir compte.

- **Article 6**

Tous les règlements doivent s'effectuer par chèque (sur présentation d'une pièce d'identité) ou en numéraire lors de la remise du dossier d'inscription, au siège de la Communauté de Communes des 2 Morin, 1 rue Robert Legraverend 77320 La Ferté Gaucher.

Toute absence non justifiée par un certificat médical ne sera pas remboursée.

- **Article 7**

Tous comportements jugés déplorables par les éducateurs sportifs pourront faire l'objet d'un renvoi sans remboursement.

Inscription :

Jours et horaires :

Le lundi : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi : de 09h00 à 12h00

Mercredi matin : de 09h00 à 12h00

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Coordonnées des éducateurs sportifs et numéros utiles :

M. Corentin SZTOMOLOCHA : 06 48 03 56 71

Éducateurs sportifs du CDSMR 77 : 06 46 66 18 59

Service des sports de la CC2M :

06 45 94 95 02 / 01 64 20 54 72 / 01 64 20 20 99